

## 700 000 signatures pour rien : trois ans après, le promoteur de la pétition anti mariage pour tous tire les leçons de l'enterrement de son initiative citoyenne



Les 3 bougies ont un goût amer pour les défenseurs de la pétition contre le mariage pour tous. Depuis, la loi est passée et la démarche en est toujours au point mort. Pourtant elle avait dépassé les 500 000 signatures nécessaires pour être étudiée. Le symbole d'une démocratie encore imparfaite, prête à écouter les citoyens...jusqu'au moment où ces derniers désapprouvent les réformes engagées.

Avec Phillippe  
Brillault

### Atlantico : C'était cette semaine le 3ème anniversaire de la pétition que vous avez lancée, la pétition anti-mariage pour tous. Quel constat dressez-vous de cette démarche 3 ans plus tard ?

**Phillippe Brillault** : Frigide Barjot m'a appelé avant-hier pour me souhaiter un bon anniversaire. Cette pétition nous appartient à tous les deux. Quand Frigide est sortie de l'Elysée suite à son entretien avec le Président François Hollande, nous avons convenu que si les résultats n'étaient pas au rendez-vous, la pétition que je lui avais soumise serait lancée. Une heure après, nous l'avons effectivement mise sur les réseaux sociaux. Il était frappant de voir qu'en quelques jours, dans les boîtes aux lettres du Chesnay, nous avons reçu une centaine de signatures et qu'en quinze jours, nous franchissions les 700 000 signatures.

Sans les médias, nous avons quand même vu une grande mobilisation de la population. Cela signifie que les réseaux sociaux sont capables éventuellement de se substituer aux médias quand les médias ne relaient pas les messages. De quel type de réseaux parlons-nous ? Il est vrai que la Manif pour tous utilisait les réseaux sociaux pour dialoguer. Une de mes premières réflexions a été de me dire que les réseaux sociaux représentent une force extraordinaire pour bouger.

Nous avons porté ces pétitions au Conseil économique, social et environnemental. **Son président, Delevoye, m'a profondément déçu.** J'avais en effet téléphoné à son directeur de cabinet au préalable pour parler de cette démarche et j'avais senti leur intérêt parce que cela redorait en quelque sorte le blason du CESE que personne ne connaissait. J'ai donc déposé cette pétition et me suis présenté au bureau qui s'occupe de réceptionner les pétitions. **Avec 700 000 signatures, nous étions au dessus du seuil des 500 000 nécessaires pour que la demande soit étudiée.** Cette pétition, au-delà de la loi Taubira, a permis de mettre en avant une jurisprudence de la révision constitutionnelle. Même si le bureau l'a refusé, mon recours au tribunal administratif a bien validé cette pétition. Par contre l'injonction de demande d'analyse du contenu n'a pas été retenue. Or si l'injonction n'a pas été reprise, c'est parce que cela signifiait que le CESE devait faire le travail sollicité dans la pétition. En conséquence, la date du vote de la loi aurait dû être reportée puisqu'il y avait à ce moment-là saisine des deux assemblées. Or la réception était bien recevable car elle avait atteint le seuil minimal pour être enregistrée.

Pour votre information, ces démarches ne sont pas restées sans suites. J'ai attendu que le CESE prenne ses vacances en juillet 2014 pour faire appel. Et j'ai fait appel pour l'injonction. Nous attendons donc maintenant le jugement de la cour d'appel du tribunal administratif sur le sujet. Pour tout vous dire, ça inquiète le CESE puisqu'en août dernier, le Premier ministre, Manuel Valls, a adressé

---

une lettre en support au mémoire du Conseil économique et social pour la cour d'appel du tribunal administratif par rapport à mon recours sur l'injonction. On attend donc cette audience, et nous allons voir ce qui va se passer.

**Cette pétition citoyenne est semblable à un scotch parce qu'elle a fédéré des gens.** Elle a disparu mais elle va peut-être revenir sur le devant de la scène. Tel un scotch, elle est restée collée car elle rassemble des personnes très motivées pour se faire entendre.

**Le fait qu'une telle pétition ne soit pas écoutée par le pouvoir politique n'est-il pas inquiétant pour l'avenir de la démocratie en France ?**

**L'inquiétude n'est pas forcément pour l'avenir. Elle l'est déjà pour le présent.** Il est clair aujourd'hui que les lois sont faites dans l'intérêt des personnes au pouvoir ou des partis. La métropole du Grand Paris a connu une modification de l'article 2 en avril 2014 au lendemain de l'élection 2014 parce que la région parisienne avait perdu sa majorité de gauche. **Quand vous voyez toutes les décisions qui sont uniquement liées à des problèmes de présidences et de personnalités, c'est impressionnant.** L'exemple de la fusion du 92 et du 78 est parlant. Il est clair qu'au-delà de l'inquiétude, il y a une vraie question de fond sur la démocratie au sein de cette Vème République. Et oui, les lois peuvent être contrecarrées de force par des politiques. Si on n'a pas recours aux instances juridictionnelles, ça devient très compliqué d'être entendu.

Je vois que le tribunal administratif, comme le conseil d'Etat et le conseil constitutionnel, essaient de défendre les lois. Quelque part, je suis rassuré. Mais cela présuppose qu'il faut y aller et se battre. C'est-à-dire qu'il faut prendre le risque de déplaire parce qu'on s'oppose à la force de leur politique. Aujourd'hui, c'est un vrai sujet. Est-ce que l'ensemble des élus locaux ou des personnes indépendantes en France ont la force et le courage de faire face à des décisions qui vont en sens contraire de l'intérêt général ? C'est là que réside le vrai problème.

**La vie politique française donne de plus en plus l'impression de faire appel aux citoyens (primaires, consultations locales à Paris ou à Notre-Dame-des-Landes, etc.), peut-être pour légitimer le processus décisionnel. Mais paradoxalement, quand la décision du peuple dérange, elle n'est alors par forcément suivie par les élus. Comment expliquer ce phénomène ?**

Récemment, je me suis rendu à Berlin. La méthode de gestion de la capitale allemande se fait avec une forte participation citoyenne. C'est un système complètement différent de ce qui peut se passer en France. Il faudrait réfléchir et agir différemment ici pour être sûr que les décisions prises par les élus soient légitimes au regard de ce qui se passe sur le terrain. **Toutes les mesures qui correspondent à des idées politiques et ne sont pas conformes à la réalité du terrain sont à mettre au placard.** Les élus ont pour mission de répondre au quotidien à des gens mais certainement pas de leur imposer des idéologies éloignées de leur réalité. On a des phénomènes de migrations ou encore d'ethnies, et je pense que la compétitivité des élus c'est d'avoir une bonne analyse de la situation et surtout de respecter leurs engagements de campagnes - ces derniers doivent donc être clairs lorsque le candidat les présente.

Aujourd'hui, on change toutes les lois, sous couvert de faire des réformes. **On est en train de détruire toute l'architecture locale et difficile de dire où l'on va.** Mais c'est vrai qu'on a perdu tous nos repères. Aujourd'hui, les derniers repères qui tiennent sont ceux des communes voire ceux des intercommunalités.

**On retrouve de plus en plus de représentants de la Manif pour tous dans les rangs de Les Républicains, notamment à des postes assez élevés. Cela signifie-t-il que la meilleure façon de se faire entendre du politique c'est de s'engager politiquement ?**

Je crois qu'on a compris que les *think tanks* se marginalisent et n'ont pas de vrai pouvoir décisionnel. **Seul le pouvoir permet de se faire entendre. La réflexion ne suffit pas.** Je suis devenu le secrétaire LR de la 3<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines. J'ai été sollicité pour prendre ce poste et j'étais le seul candidat parce que les gens ont besoin de personnes qui fassent bouger les lignes. Dans les rangs de LR, on recrute des individus qui agissent et fédèrent. **Sachant qu'à droite, on n'a ni leader ni programme, il y a un vide.**

Je trouve enfin que les primaires ne sont pas une démarche pertinente. Je pense que pour son mouvement et pour son pays, Nicolas Sarkozy sera capable de trouver une autre solution qui ne sera peut-être pas la sienne. Et la solution ne sera vraisemblablement pas dans les candidats présents. LR doit répondre à un électorat qui souhaite le changement dans le rassemblement avec un chef et un programme.